



DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE
PORTANT ADOPTION DU BUDGET RECTIFICATIF 1/2025– CT/CA-022/2024/01FR

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994 portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union européenne (le «Centre de traduction»), modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003,

vu le règlement financier du 22 septembre 2019 applicable au Centre de traduction des organes de l'Union européenne (réf. CT/CA-028/2019FR),

considérant ce qui suit:

- (1) toute modification apportée au budget du Centre de traduction donne lieu à l'établissement d'un budget rectificatif dont l'adoption est régie par la même procédure que celle applicable au budget initial du Centre de traduction;
- (2) le conseil d'administration est tenu d'adopter les budgets rectificatifs sur la base de projets élaborés par le directeur;

A ADOPTÉ LA DÉCISION SUIVANTE:

Article premier

Le budget rectificatif 1/2025 est adopté tel qu'il figure à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 8 mars 2025.

Pour le conseil d'administration,

(signé par voie électronique)

Christos Ellinides

président

Annexe: Budget rectificatif 1/2025



BUDGET RECTIFICATIF 1/2025

Centre de traduction des organes de l'Union
européenne





BUDGET RECTIFICATIF 1/2025

CT/CA-022/2024/01FR

Table des matières

I. INTRODUCTION	3
A. Introduction générale.....	3
B. Recettes.....	4
C. Dépenses.....	4
II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF	4
III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – DÉTAILS.....	5
IV. ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS	5

I. INTRODUCTION

A. Introduction générale

Conformément à l'article 34 de son règlement financier du 22 septembre 2019, le Centre de traduction a établi le présent budget rectificatif 1/2025, dont l'objectif est d'inclure la nouvelle structure tarifaire telle qu'approuvée par le conseil d'administration, le 17 octobre 2024.

À la suite de ce réexamen, des changements ont également été apportés aux réserves du Centre.

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en euros.

Prix applicables en 2025:

Service fourni	Standard (EUR)	Lent (EUR)	Urgent (EUR)	Très urgent (EUR)
Traduction (prix par page)	91,50	86,00	113,50	164,00
Traduction sur mesure (prix par page)	86,00	82,00	107,00	155,50
Modification (prix par page)	180,50	171,50	226,00	
Révision (prix par page)	63,00	60,00	79,00	
Contrôle rédactionnel (prix par page)	41,00	39,00	46,00	
Transcription (prix par minute)	9,00	7,00	11,00	
Transcription automatique (prix par minute)				2,00 EUR
Marques (prix par page)				41,64 EUR pour 207 000 pages
Post-édition légère (prix par page)				51,50 EUR
Paste n' Go (prix par page)				86,00 EUR
Traduction automatique (prix par page)				0,30 EUR
Dessins ou modèles communautaires (prix par terme)				4,00 EUR
Listes de termes (prix par terme)				4,00 EUR
Révision de listes de termes (prix par terme)				2,50 EUR
Terminologie (prix par jour/homme)				945,00 EUR
Conseils linguistiques (prix par jour/homme)				945,00 EUR
Sous-titrage (prix par minute)				43,00 EUR

Suppléments applicables en 2025:

Type de document	EUR
Format complexe (supplément par page et langue cible)	15,00
Format PDF et documents papier (supplément par page du texte source)	12,00
Documents confidentiels (c'est-à-dire classifiés/documents sensibles non classifiés) (supplément par page et langue cible)	20,00
Langue autre que les langues de l'UE (supplément par page et langue cible)	10,00

Téléchargement de documents de sites web [supplément par langue cible (plusieurs fichiers) ou par demande (fichier unique)]

10,00

B. Recettes

En raison de la nouvelle structure tarifaire qui s'appliquera en 2025, l'état des recettes comprend les modifications suivantes:

- Les prévisions des clients se traduisent par une augmentation de 1 759 000 d'EUR sous le titre 1 («Versements des agences, organismes, institutions et organes», marques de l'Union européenne comprises).
- Le présent budget rectificatif n° 1/2025 indique une diminution de 1 759 000 EUR de l'utilisation de la «réserve pour la stabilité des prix» (poste 5015), ce qui laissera un solde estimé à 8 142 533 EUR dans la réserve à la fin de 2025.

Les recettes totales prévues pour 2025 s'élèvent donc à 45,1 millions d'EUR et sont réparties comme suit:

Titre	Recettes (EUR)
1. Agences et organes	42 962 800
3. Coopération interinstitutionnelle (institutions européennes)	870 200
4. Autres recettes	598 700
5. Excédent reporté de l'exercice précédent et virements à partir de réserves des exercices précédents	715 600
6. Remboursements	p.m.

C. Dépenses

Étant donné que le présent budget rectificatif 1/2025 ne concerne que les recettes, il n'y a aucune incidence sur les dépenses.

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

Titre	Intitulé	Nouveau montant 2025	Budget rectificatif 1/2025	Budget 2025
	RECETTES			
1	VERSEMENTS DES AGENCES ET ORGANES	42 962 800	1 759 000	41 203 800

2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	0	p.m.
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	870 200	0	870 200
4	AUTRES RECETTES	598 700	0	598 700
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	715 600	-1 759 000	2 474 600
	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	0	p.m.
	Réserve pour la stabilité des prix	715 600	-1 759 000	2 474 600
	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	0	p.m.
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	0	p.m.
	TOTAL	45 147 300	0	45 147 300
	DÉPENSES			
1	PERSONNEL	30 643 800	0	30 643 800
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 983 500	0	7 983 500
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	6 520 000	0	6 520 000
10	RÉSERVES	p.m.	0	p.m.
	TOTAL	45 147 300	0	45 147 300

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – DÉTAILS

IV. ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2025 - DÉTAILS

Poste Article Chapitre Titre	Description	Nouveau montant 2025	Budget rectificatif 1/202 5	Budget 2025	Remarques
	RECETTES				
1000	Agence européenne pour l'environnement (AEE)	157 900	7 800	150 100	1 698 pages
1001	Fondation européenne pour la formation (ETF)	65 700	3 300	62 400	717 pages
1002	Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA)	404 100	19 900	384 200	4 416 pages
1003	Agence européenne des médicaments (EMA)	2 791 900	247 000	2 544 900	Documents: 26 621 pages; listes de termes: 5 874 termes
1004	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	535 000	26 200	508 800	5 740 pages
1005	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	4 110 700	183 700	3 927 000	Documents: 42 358 pages; listes de termes: 22 100 termes; dessins ou modèles communautaires: 8 000 termes
1006	Marques de l'EUIPO	8 619 900	0	8 619 900	207 000 pages
1007	Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	10 700	600	10 100	115 pages
1008	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	53 300	2 600	50 700	583 pages
1009	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	403 300	19 900	383 400	4 407 pages
100	Article 100	17 152 500	511 000	16 641 500	
1010	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	42 200	1 900	40 300	Documents: 393 pages; listes de termes: 720 termes
1012	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	471 200	22 800	448 400	4 855 pages
1014	Banque européenne d'investissement (BEI)	p.m.	0	p.m.	
1015	Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	237 400	11 700	225 700	2 595 pages
1016	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	1 510 100	71 800	1 438 300	16 170 pages
1017	Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	92 400	3 700	88 700	989 pages
1018	Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	34 000	1 700	32 300	372 pages
1019	Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	295 900	14 600	281 300	3 234 pages
101	Article 101	2 683 200	128 200	2 555 000	
1020	Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA)	159 100	7 900	151 200	1 738 pages
1021	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	296 700	14 300	282 400	2 970 pages
1022	Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex),	1 180 900	58 200	1 122 700	12 905 pages
1023	Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA)	491 800	24 100	467 700	5 177 pages
1024	Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME (EISMEA)	73 200	3 600	69 600	792 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Nouveau montant 2025	Budget rectificatif 1/2025	Budget 2025	Remarques
1025	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	151 400	7 500	143 900	1 654 pages
1027	Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA)	43 300	2 200	41 100	468 pages
1028	Agence européenne de défense (AED)	23 600	1 200	22 400	348 pages
1029	Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 804 700	88 800	1 715 900	19 723 pages
102	Article 102	4 224 700	207 800	4 016 900	
1030	Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	216 100	10 700	205 400	2 326 pages
1031	Entreprise commune Fusion for Energy (EC F4E)	54 500	2 700	51 800	596 pages
1033	Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA)	21 300	1 100	20 200	225 pages
1034	Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	52 800	2 700	50 100	576 pages
1035	Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	31 500	1 200	30 300	243 pages
1036	Agence exécutive européenne pour la recherche (REA)	243 800	12 000	231 800	2 664 pages
1037	Entreprise commune «Aviation propre» (EC Aviation propre)	5 000	200	4 800	44 pages
1038	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	31 600	1 600	30 000	345 pages
1039	Entreprise commune «Recherche sur la gestion du trafic européen dans le ciel unique européen 3» (EC SESAR 3)	16 900	900	16 000	184 pages
103	Article 103	673 500	33 100	640 400	
1042	Entreprise commune «Initiative en matière de santé innovante»	5 300	300	5 000	Documents: 48 pages; listes de termes: 192 termes
1043	Entreprise commune «Hydrogène propre» (EC Hydrogène propre)	8 900	500	8 400	96 pages
1045	Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA)	2 456 300	119 200	2 337 100	26 212 pages
1046	Agence européenne de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	139 900	6 700	133 200	1 454 pages
1047	Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	660 900	33 400	627 500	7 608 pages
1048	Autorité bancaire européenne (ABE)	1 118 300	60 600	1 057 700	12 100 pages
1049	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	223 200	12 100	211 100	2 415 pages
104	Article 104	4 612 800	232 800	4 380 000	
1050	Agence de soutien à l'ORECE (Office de l'ORECE)	44 600	2 100	42 500	724 pages
1051	Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	891 400	43 700	847 700	Documents: 10 073 pages; listes de termes: 391 termes
1052	Entreprise commune «Semi-conducteurs»	6 400	300	6 100	69 pages
1053	Centre d'opération et d'analyse maritime de lutte contre le trafic de drogue (MAOC-N)	p.m.	0	p.m.	
1054	Conseil de résolution unique (CRU)	2 436 300	145 200	2 291 100	20 860 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Nouveau montant 2025	Budget rectificatif 1/2025	Budget 2025	Remarques
1055	Écoles européennes	67 500	3 300	64 200	738 pages
1056	Entreprise commune «Une Europe fondée sur la bioéconomie circulaire»	25 400	1 600	23 800	274 pages
1057	Entreprise commune «Système ferroviaire européen»	p.m.	0	p.m.	
1058	Comité mixte des autorités européennes de surveillance (AES-CM)	p.m.	0	p.m.	
1059	Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EC EuroHPC)	6 200	400	5 800	67 pages
105	Article 105	3 477 800	196 600	3 281 200	
1060	Autorité européenne du travail (AET)	1 965 400	96 100	1 869 300	21 152 pages
1061	Parquet européen	4 208 400	157 400	4 051 000	28 037 pages
1062	Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA)	8 600	500	8 100	92 pages
1063	Juridiction unifiée du brevet	114 700	5 600	109 100	1 000 pages
1064	Centre commun de recherche de la Commission européenne (JRC)	17 800	900	16 900	192 pages
1065	Entreprise commune «EDCTP3 pour la santé mondiale»	p.m.	0	p.m.	
1066	Entreprise commune «Réseaux et services intelligents»	p.m.	0	p.m.	
106	Article 106	6 314 900	260 500	6 054 400	
1099	Recettes provenant de nouveaux clients	p.m.	0	p.m.	
109	Article 109	p.m.	0	p.m.	
10	PAIEMENTS PROVENANT DES AGENCES, OFFICES ET ORGANES	39 139 400	1 570 000	37 569 400	
1100	Commission européenne	1 231 200	60 600	1 170 600	Documents: 13 455 pages Ce volume de documents inclut les volumes estimés pour la DG JUST (direction générale de la justice et des consommateurs), la DG EMPL (direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion) et la DG GROW (direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME).
1101	Parlement européen	800	800	p.m.	6 pages
1102	Conseil de l'Union européenne	340 000	16 800	323 200	3 715 pages
1103	Cour des comptes européenne (CCE)	214 800	10 300	204 500	
1104	Comité européen des régions (CdR)	6 100	300	5 800	60 pages
1105	Comité économique et social européen (CESE)	400	400	p.m.	4 pages
1106	Cour de justice de l'Union européenne	p.m.	0	p.m.	
1107	Banque centrale européenne (BCE)	79 300	3 800	75 500	661 pages
1108	Médiateur européen	110 900	5 500	105 400	1 200 pages
1109	Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 839 900	90 500	1 749 400	20 108 pages
110	Article 110	3 823 400	189 000	3 634 400	
11	PAIEMENTS PROVENANT DES INSTITUTIONS	3 823 400	189 000	3 634 400	
1	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	42 962 800	1 759 000	41 203 800	Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Nouveau montant 2025	Budget rectificatif 1/202 5	Budget 2025	Remarques
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	0	p.m.	
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	870 200	0	870 200	
4	AUTRES RECETTES	598 700	0	598 700	
5000	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	0	p.m.	Excédent reporté de l'exercice précédent, conformément à l'article 17, paragraphe 1, du règlement financier du Centre du 22 septembre 2019.
500	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	0	p.m.	
5010	Virement à partir de la «Réserve pour investissements exceptionnels»	p.m.	0	p.m.	Le virement à partir de la «Réserve pour investissements exceptionnels» correspond aux dépenses du chapitre 32 «Dépenses liées au programme eCdT».
5015	Virement à partir de la «Réserve pour la stabilité des prix»	715 600	-1 759 000	2 474 600	Le virement à partir de la «Réserve pour la stabilité des prix» est nécessaire pour équilibrer le budget.
501	Virements à partir des réserves des exercices précédents	715 600	-1 759 000	2 474 600	
50	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DES RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	715 600	-1 759 000	2 474 600	
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DES RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	715 600	-1 759 000	2 474 600	
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	0	p.m.	
	Total des recettes	45 147 300	0	45 147 300	
	DÉPENSES				
1	PERSONNEL	30 643 800	0	30 643 800	
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 983 500	0	7 983 500	
3	DÉPENSES OPERATIONNELLES	6 520 000	0	6 520 000	
10003	Réserve pour la stabilité des prix	p.m.	0	p.m.	Réserve créée en 2011 aux fins de la stabilité des prix. À la fin 2025, le montant total de cette réserve s'élèvera à 8 142 533 EUR.
10	RÉSERVES	p.m.	0	p.m.	
	Total des dépenses	45 147 300	0	45 147 300	

IV – ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

Groupes de fonctions et grades	2023		2024		2025	
	Pourvus au 31.12.2023		Autorisés en vertu du budget 2024 de l'UE		Demande du Centre pour le budget 2025	
	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires
AD 16	0	0	0	0	0	0
AD 15	0	0	0	0	0	0
AD 14	0	1	1	1	1	1
AD 13	1	0	3	0	3	0
AD 12	8	2	11	7	13	8
AD 11	3	7	5	5	7	6
AD 10	4	6	8	8	10	8
AD 9	6	15	7	22	9	22
AD 8	7	15	9	20	2	24
AD 7	6	16	1	15	1	17
AD 6	2	11	1	10	0	6
AD 5	0	12	1	4	1	0
TOTAL AD	37	85	47	92	47	92
AST 11	0	0	0	0	0	0
AST 10	1	0	1	0	1	0
AST 9	2	1	2	2	2	2
AST 8	0	1	0	2	0	1
AST 7	1	5	1	8	1	9
AST 6	0	11	0	11	0	11
AST 5	0	11	0	15	0	17
AST 4	0	10	0	8	0	8
AST 3	0	4	0	2	0	0
AST 2	0	1	0	0	0	0
AST 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST	4	44	4	48	4	48
AST/SC 6	0	0	0	0	0	0
AST/SC 5	0	0	0	0	0	0
AST/SC 4	0	0	0	0	0	0
AST/SC 3	0	2	0	2	0	2
AST/SC 2	0	0	0	0	0	0
AST/SC 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST/SC	0	2	0	2	0	2
TOTAL	41	131	51	142	51	142
TOTAL PERSONNEL	172		193		193	

Estimation du nombre d'agents contractuels (exprimée en équivalents temps plein)

Groupes de fonctions (GF)	2023 (réellement pourvus)	2024	2025
GF IV	6,0	20,0	16,0
GF III	13,0	15,0	14,0
GF II	0,0	0,0	0,0
GF I	0,0	0,0	0,0
Total AC	19,0	35	30